

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal
du 30 septembre 2021

ACTE N° CM-20210930-019

n°019

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (32) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (6) : Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY
Béatrice ROUSSENQUE donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Gilles MAUDUIT donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Amine MESSAOUDENE donne pouvoir à Yasin ERGÜL
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Evelyne AZIHARI
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Thomas BAUDIN

EXCUSES (1) : Ahmed BEN DJILLALI

Nom du secrétaire de séance : Thomas BAUDIN

RAPPORTEUR : Monsieur Yasin ERGÜL

OBJET : Ici l'Automne - Organisation de l'animation

Dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, la commune de Châtellerault souhaite permettre aux enfants et aux familles d'accéder à des activités de loisirs de qualité sur la période des vacances scolaires.

L'animation « Ici l'automne » vise à proposer des activités sportives et de loisirs pour les 4-17 ans dans la continuité des objectifs et du fonctionnement d'Ici l'été.

Ces activités sont mises en place par le service animation sportive de la ville de Châtellerault.

Certaines activités sont organisées via des prestataires locaux :

- The Roof (Poitiers), escalade
- Les Ecuries du bardet (Colombiers), équitation,
- Mobile street (Azay le rideau) roller,
- Intervenante théâtre et chant (Vouneuil sur Vienne),
- Aventuré (Thuré), accrobranche
- Ecole du cirque (Châtellerault), Cirque

Elles se dérouleront du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2021. Elles sont ouvertes sur réservation et sur inscription en ligne à partir du lundi 4 octobre 2021.

Les inscriptions se feront également en présentiel à la maison des sports du mardi 5 octobre au jeudi 7 octobre 2021.

Le coût financier prévisionnel de l'animation est de 15 000 euros dont 10 000 euros de valorisation de personnel.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20210930-019

du 30 septembre 2021

n°019

page 2/2

Il est proposé d'appliquer la gratuité pour l'accès aux activités.

Pour définir le fonctionnement des activités et mieux informer les publics accueillis, un règlement intérieur sera pris par arrêté, il précisera notamment :

- *la période d'ouverture ;*
- *les modalités d'inscriptions ;*
- *les modalités pratiques de fonctionnement ;*
- *les conditions sanitaires à respecter (passe sanitaire pour les plus de 12 ans)*

* * * * *

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer les conditions d'organisation de la manifestation « Ici l'automne »,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'approuver l'organisation de l'animation « Ici l'automne »,
- d'adopter la gratuité de l'animation.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICQUOD

